



Véloroute
Charles le Téméraire
Une balade à travers l'histoire

La Véloroute du Téméraire (71)

8ème étape : de Santenay à Charolles



de Santenay à Charolles direct : 85 kms
par la boucle Bernard Thévenet : 106 kms



1ère étape: Bruges-Martelange
330 kms en Belgique

2ème étape : Martelange-Schengen
90 kms au Luxembourg

3ème étape : Apach- Novéant-sur-Moselle
80 kms en Lorraine 57

4ème étape : Arnaville-Gripport
90kms en Lorraine 54

5ème étape : Socourt-Fontenoy-le-Château
70 kms en Lorraine 88

6ème étape : Ambiéwillers-Dijon
190 kms en Franche-Comte (70) Bourgogne (21)

7ème étape : Dijon-Santenay
kms en Bourgogne (21)

8ème étape : Santenay-Charolles
83 kms en Bourgogne (71)

Un peu d'histoire

la prolongation de la Véloroute Charles le Téméraire est une initiative des Eurocharolais. Il leur semblait évident que la Véloroute du Téméraire se termine à Charolles puisque :

- Charles le Téméraire a été, dès son baptême, comte de Charolles
- et que Charolles est dite « cité du Téméraire» depuis 1433.

Après avoir étudié la faisabilité de ce tracé complémentaire, il est rapidement apparu que c'était non seulement possible, mais également intéressant, d'un point de vue du cyclotourisme.

Ce livret propose un tracé commun de Santenay à Volesvres-Passange, (le parcours qui, à mon avis, s'impose suit, en permanence le canal du Centre, en empruntant soit des Voies Vertes soit la D 974.

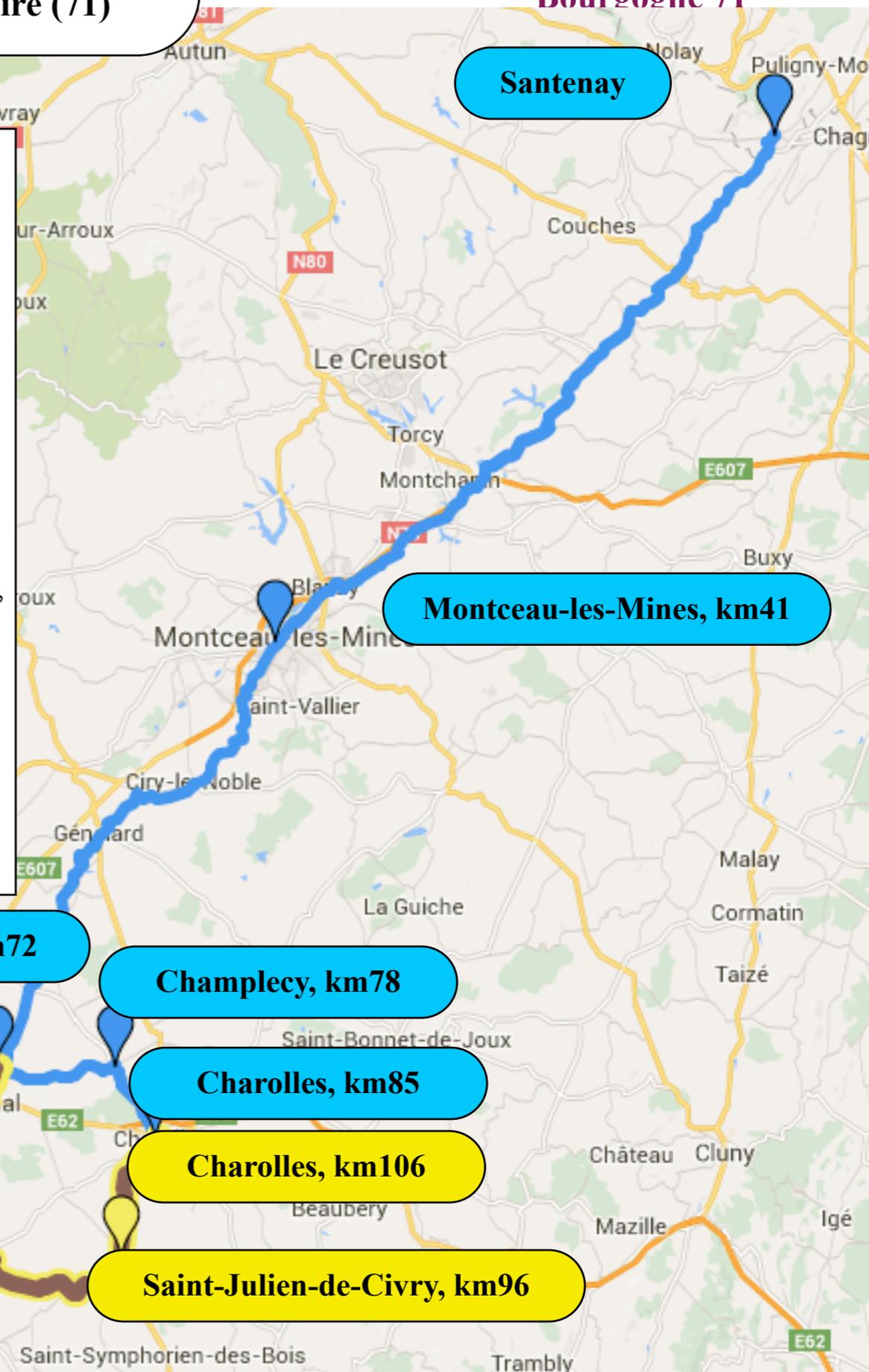
Il s'agit donc d'un itinéraire simple.

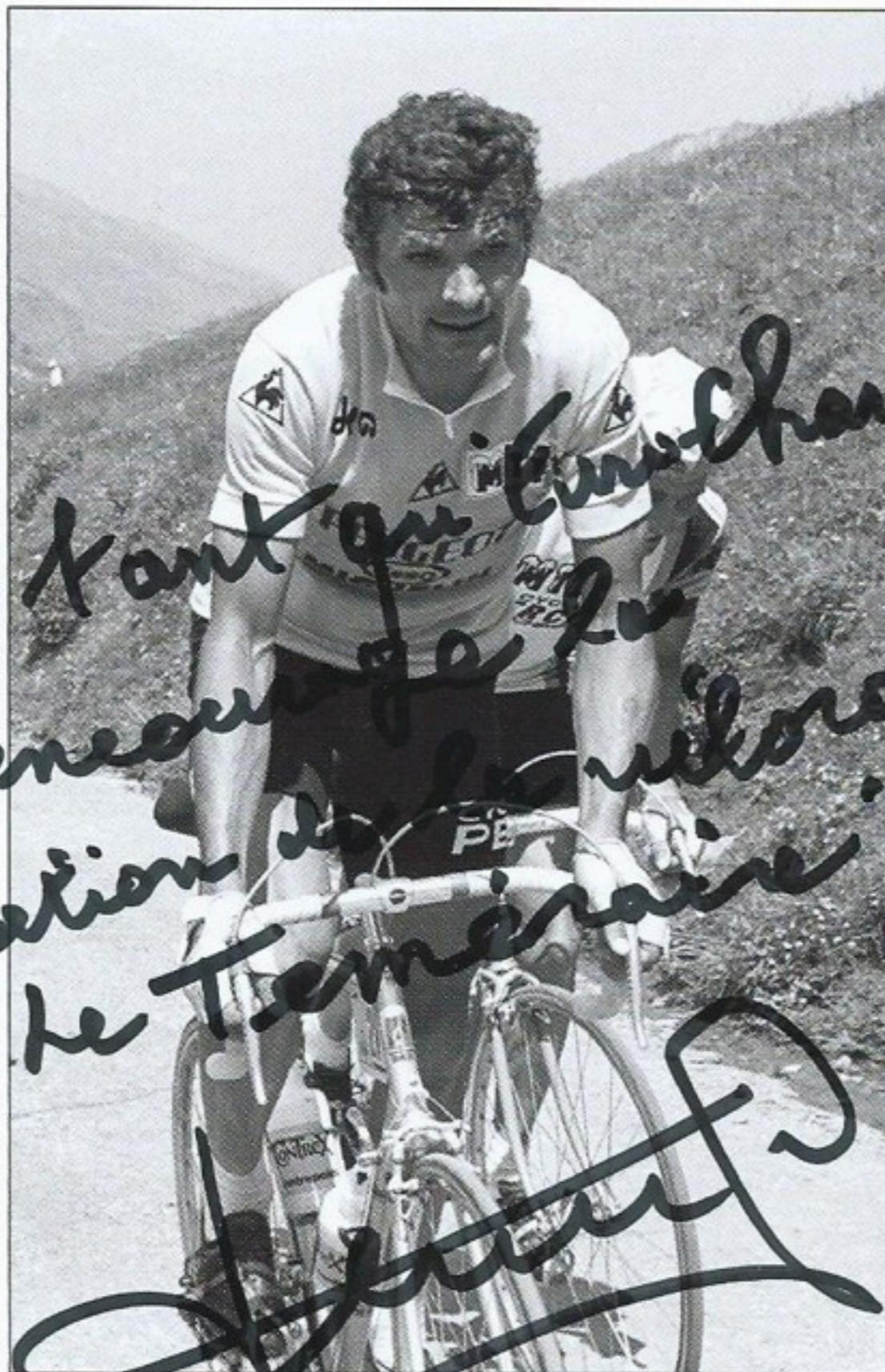
A Passanges, deux options s'offrent aux cyclistes :

- un **tracé direct** vers Charolles par Champlecy, (85kms)
- une **boucle Bernard Thévenet**, (106kms) par Paray-le-Monial (**GVM) et le village natal de ce grand champion cycliste.

Points d'intérêt

- Santenay : GVM (GVM = Guide Vert Michelin)
- La vallée de la Dheune : GVM
- Ecuisses : GVM
- Montchanin : GVM
- Blanzay: GVM, Montceau-les-Mines
- Génélard : la ligne de démarcation
- Le Château de Digoine
- Paray-le-Monial : GVM**
- Saint-Julien de Civry, Le Guidon
- Charolles : GVM





En tant qu'ancien charolais
j'encourage de la
création de véloroute
"le Téméraire".

pour retrouver
la «**boucle Bernard Thévenet**»,
de Volesvres-Passanges à Charolles
par Pont-de-Bord, Pary-le-Monial,
Poisson, Saint-julien-de-Civry et
Le Guidon.

Rendez-vous page 38

**8ème étape: Santenay-Charolles
90 kms en Saône-et-Loire (71)**

Informations générales

Départ :Santenay, place du Jet d'eau.

Arrivée :Charolles, place du Téméraire.

de Santenay à Montchanin : voie verte du Canal du Centre, puis D974 et Voie Verte.

Villes ou villages traversés : **Santenay**, Chassey-le-Camp (km1,0), Dennevy (km6,5), Saint-Léger sur Dheune(km9,5), Saint-Bérain-sur-Dheune(km13,5), Saint-Julien-sur-Dheune(km21,0), Ecuisses(km25,0), Montchanin(km28,5).

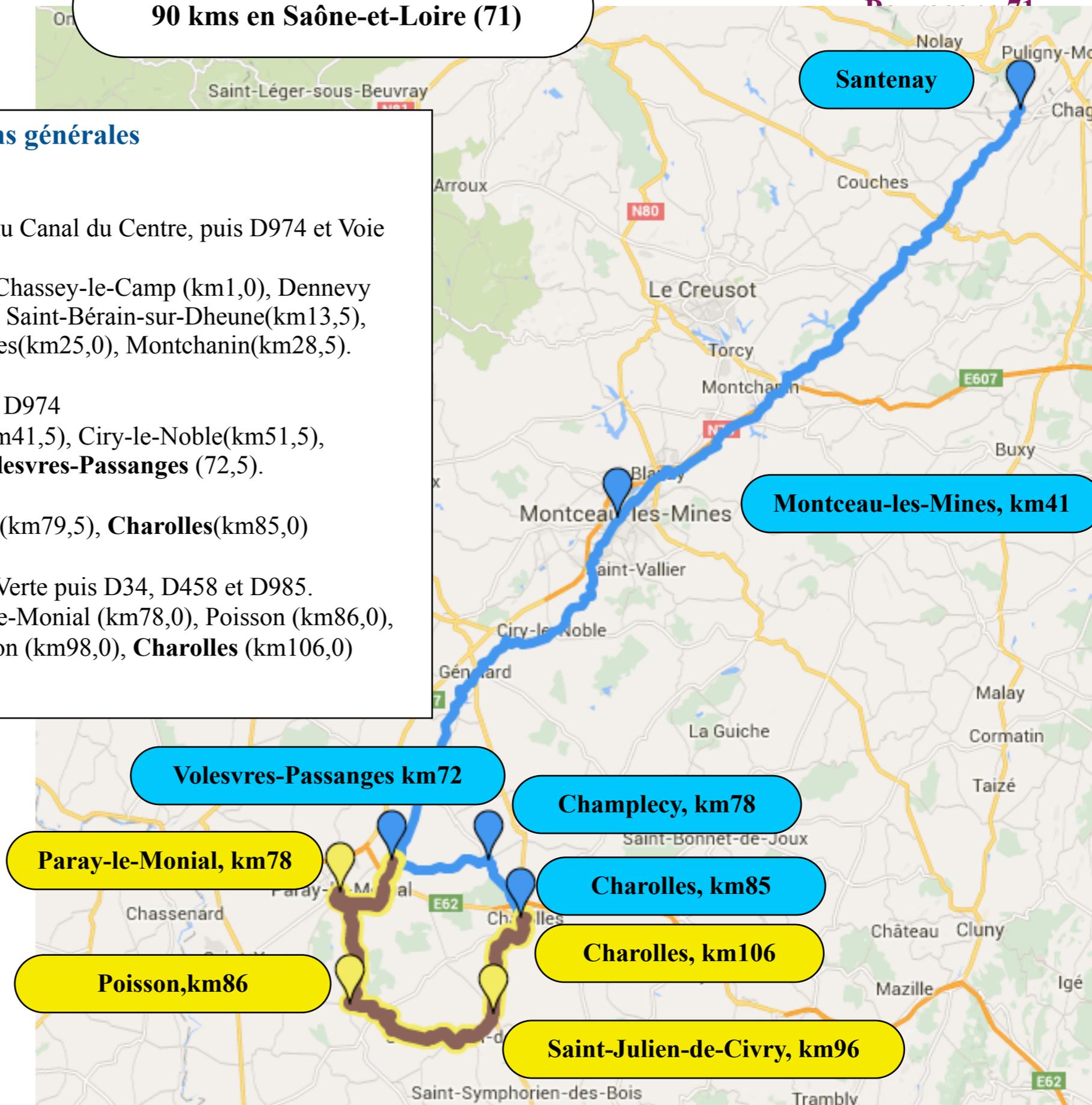
de Montchanin à Volesvres-Passanges : D974

Blanzay (km37,5), Montceau-les-Mines(km41,5), Ciry-le-Noble(km51,5), Génelard(km58,5), Palinges(km62,0), **Volesvres-Passanges** (72,5).

Charolles direct : D301-D25 Champlecy(km79,5), **Charolles**(km85,0)

Boucle Bernard Thévenet : D971, Voie Verte puis D34, D458 et D985.

Volesvres-Pont de Bord(km74,5), Paray-le-Monial (km78,0), Poisson (km86,0), Saint-Julien-de-Civry (km96,0), Le Guidon (km98,0), **Charolles** (km106,0)



Informations générales

Départ : Santenay, place du Jet d'eau

46,9113029 / 4,6999129

Arrivée : Charolles, place du Téméraire

46,4363858 / 4,2787000

Longueur :

-Charolles direct : 85 kms dont 20 en Voie Verte.

-Boucle Bernard Thévenet : 106kms dont 20 en Voie Verte

Dénivelé : pratiquement aucun sauf dans la boucle après Paray-le-Monial.

Sécurité : sur la D974, vigilance plus particulièrement de Saint-Léger à Saint-Julien-sur-Dheune

Fléchage : n'existe pas pour le moment sous la forme : «Véloroute du Téméraire», mais on suit le canal.

Trafic : moyen

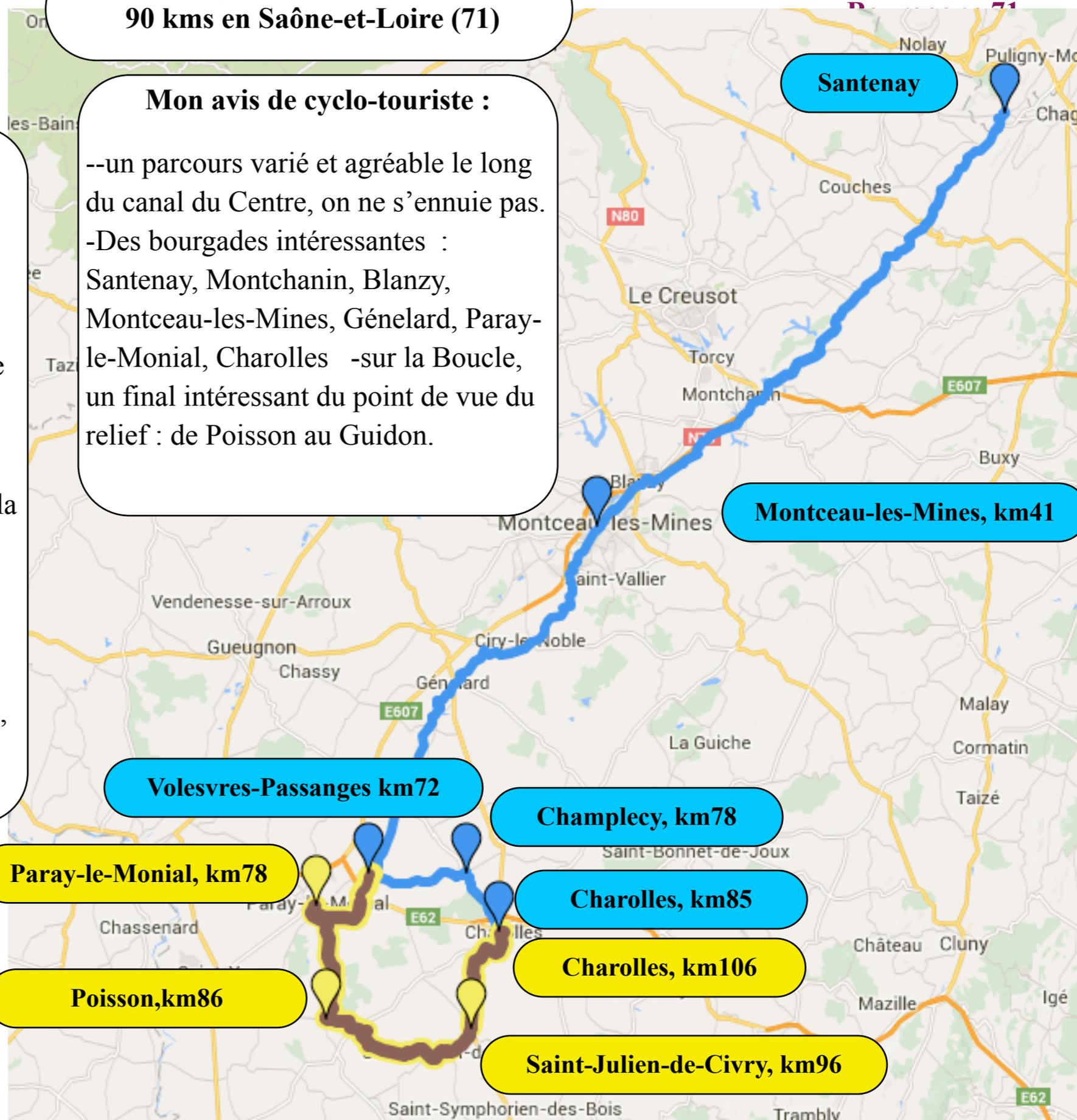
8ème étape: Santenay-Charolles 90 kms en Saône-et-Loire (71)

Mon avis de cyclo-touriste :

--un parcours varié et agréable le long du canal du Centre, on ne s'ennuie pas.

-Des bourgades intéressantes :

Santenay, Montchanin, Blanzay, Montceau-les-Mines, Gênelard, Paray-le-Monial, Charolles -sur la Boucle, un final intéressant du point de vue du relief : de Poisson au Guidon.



Sites à recommander : Office de Tourisme de Paray-le-Monial et celui des autres villes, Institut du Charolais, EuroCharolais, Centre Ligne de Démarcation, Château de Digoine, Histoire et Patrimoine des Rivières et Canaux, Ecuisses et sa péniche-



900 h. Village de Côte d'Or. Son Casino et ses rêves d'or ! Le village eut des thermes et s'apprêterait à les rouvrir ! Déjà au sein du vignoble réputé : Hautes Côtes de Beaune. C'est l'entrée de la Véloroute déjà existante, de Santenay à Beaune.





la place du jet d'eau,
parfaite pour un point de
départ. de belles terrasses
au centre, un hôtel
«cyclotouristes friendly»,
des possibilités de
restauration, du plus
simple au plus élaboré.
Un fléchage bien fait et
c'est parti





depuis
Santenay, on
rejoint
facilement la
Voie Verte, qui
suit le canal
jusqu'à Saint-
Léger-sur-
Dheune





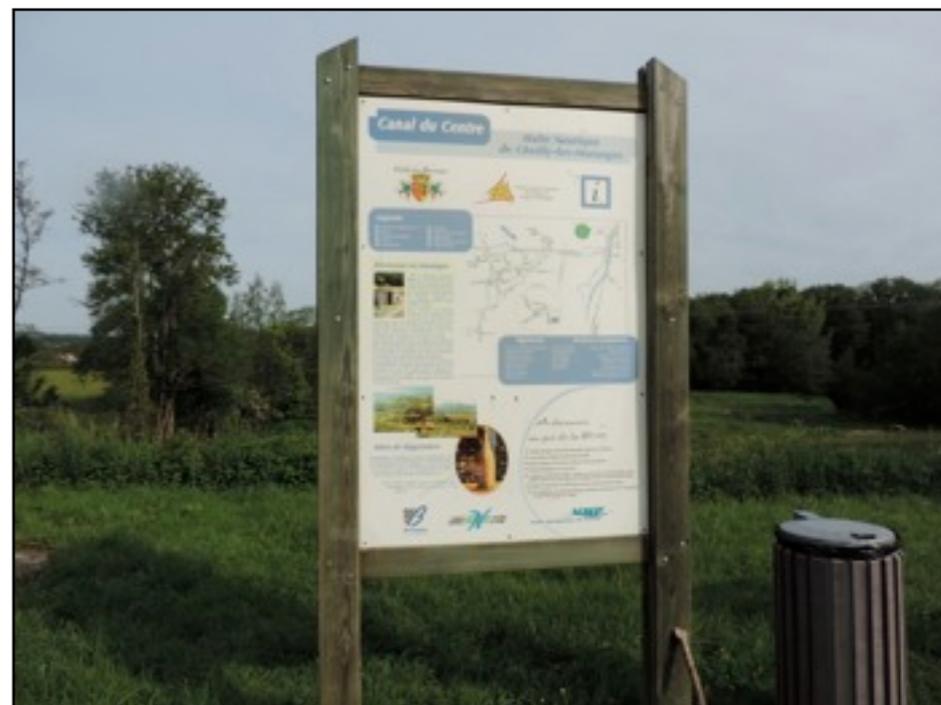
350 h. Site néolithique dit « du chasséen », classé MH. Le qualificatif camp « romain » serait abusif... Premier village qui ouvre le vignoble beaunois...

Les « 3 Maranges ». Puisque l'on passe au milieu des 3 : Dezize, Sampigny et Cheilly, ne les oubliez pas ! Ce sont de vrais bons crus à consommer avec modération.





un début
de parcours,
très agréable,
avec le Canal
du Centre à
gauche et la
Dheune, en
contrebas, sur
la droite





300 h. Village de la voie verte, avec quelques curiosités à découvrir :

des fontaines en fonte, un calvaire, un lavoir et un joli parc communal.



– Le canal du Centre. 112 km entre la Loire (Digoin) et la Saône (Chalon). Creusé de 1784 à 1793 comme « canal du Charolais » il devint vers 1825, canal du Centre de la France (la Loire vers le nord et la Saône vers le sud). Au gabarit Freycinet, il développe sa vocation nautique en voie bleue touristique, sa rive ouest est un tronçon de l'Euro-Vélo 6 de Nantes à la Mer Noire. Pont aqueduc remarquable à Digoin et porte à guillotine de 10 m, à Crissey.





un parcours
toujours très
agréable, avec des
troupeaux de
charolais au bord
de la rivière.





– Les 3 « sur Dheune » : Saint-Léger, Saint-Bérain et Saint-Julien:

Saint-Léger : 1600 h.
Port de plaisance et une halte nautique très appréciés. Le jumelage avec Lustin sur Meuse-B, date de 1967 !





malheureusement,
c'est déjà la fin de
la Voie Verte et
l'on doit
emprunter la
D974. La route est
assez étroite et il
convient d'être
très vigilant, car le
trafic est loin
d'être négligeable.





– Les 3 « sur Dheune » : Saint-Léger, Saint-Bérain et Saint-Julien:

Saint-Bérain : 80 h. au cours de la Révolution, le village a porté le nom de La Roche Bérain



de Saint-Berain-sur-Dheune à Saint-Julien-sur-Dheune



toujours la
D974





– Les 3 « sur Dheune » : Saint-Léger, Saint-Bérain et Saint-Julien:

Saint-Julien : 250 h.

Ouf, on quitte la D974 pour emprunter la Voie Verte qui nous mène à Montchanin.





enfin, au
calme. On roule à
gauche du canal,
soit un
changement de
berge par rapport
au tronçon
Chassey-le-Camp
- Saint-Léger-sur-
Dheune





– Ecuisses.
1700 h. Village des souvenirs céramiques : La villa dite « Château Perrusson. Et la péniche L'Armançon devenue « Le Musée » de tout le canal, très bien placée. Ecuisses, c'est le seuil haut du profil du canal !





on emprunte
le nouveau tronçon
Ecuisses-
Montchanin. On
peut même
découvrir un tag
reconnaissant
«merci pour ce
voyage».

Une allusion peut-
être...





—
Montchanin. 5500 h. Ville de l'histoire industrielle. Espace Socioculturel de la Tuilerie. Ville du TGV (1 arrêt sur 2, alternant avec Mâcon-Loché). 1 jumelage avec Wirges-D.

Une bonne adresse :
«Les Négociants»





on retrouve
la D974, mais
plus relax que sur
le tronçon
précédent





6500 h. Ville industrielle active : Michelin qui doit embaucher 100 personnes sur 2 ans. Joli musée de la mine. Escal e n a u t i q u e . 1 jumelage dès 1978 : Hettenleidelheim-D. La ville scolaire de la Résistante, Lucie Aubrac.





on suit
toujours le
canal du
Centre sur la
D974



Montceau-les-Mines (km40,5)



toujours
le long du
canal mais
arrivée en
pleine zone
commerciale





Montceau les Mines. 20 000 h. Ville née d'une scission de Blanzey en 1856, due à l'essor des mines de charbon. A souffert des fermetures mais développe des activités diverses : son port de plaisance, son pôle sportif de haut-niveau (gymnastique et rugby), son pôle scolaire et son pôle Santé. 2 jumelages : Geislingen am der Steige-D, Zory-PL.



Le Nota Bene, un joli endroit, près du port et des différents ponts. Un point d'animation très sympa.





Ciry-le-Noble (km50,5)



2500 h. Village à mémoire industrielle : La briqueterie (antenne de l'Écomusée Creusot-Montceau). Etape nautique.



de Ciry-le-Noble à Gévelard



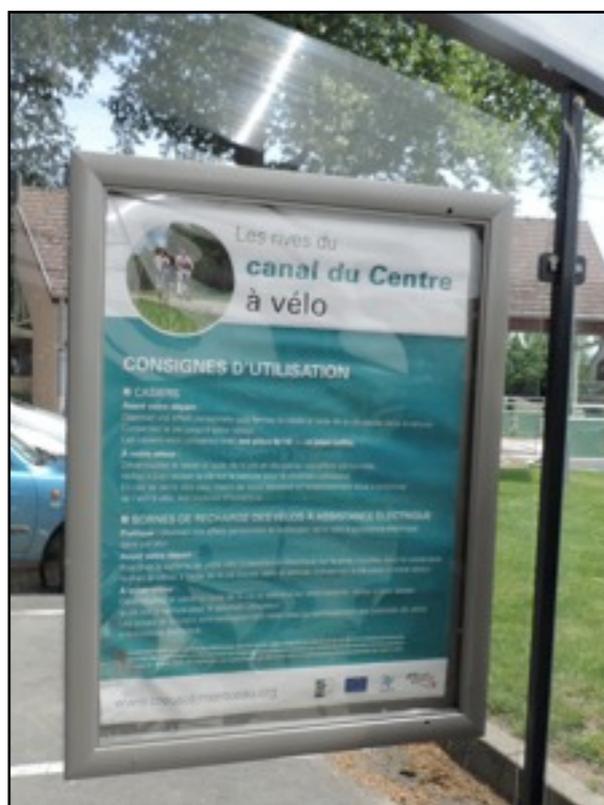


.1500 h. Son Centre d'Interprétation de la Ligne de Démarcation ouvert en 2006, est unique en France. Cette frontière d'occupation suivait à distance la rive est du canal et coupait la France en deux, la Zone occupée de celle dite de Vichy, de juin 1940 à fin 1942. Le canal suit ici une tranchée qui évoque l'histoire des travaux du 18° et celle des chalands d'antan.





le Centre d'interprétation de la ligne de démarcation



Cyclotouristes friendly : une armoire de prises pour recharger les batteries des VAE : Vélo à assistance électrique, encore rares en France, mais déjà très nombreux en Allemagne





toujours
le canal et la
D974, un
parcours
agr ment  de
jolies
d couvertes



Palinges (km61)



1600 h.
Village du bocage herbagé. Eglise romane du 12° et plan d'eau pour un tourisme rural à proximité de Digoine.



de Palinges à Passanges



– Digoine.
Charmant château du 18°, avec son parc paysager de 35 ha, son jardin à la française. Son petit théâtre à l'italienne de 1842, reçut plus tard Sarah Bernhardt. Classé MH, ce domaine privé est ouvert au public.





à Passanges,
nos deux parcours
se séparent :

- tout droit : le
Circuit Bernard
Thévenet par Paray-
le-Monial et Saint-
Julien de Civry
- à gauche :
Charolles direct par
Champlécy.



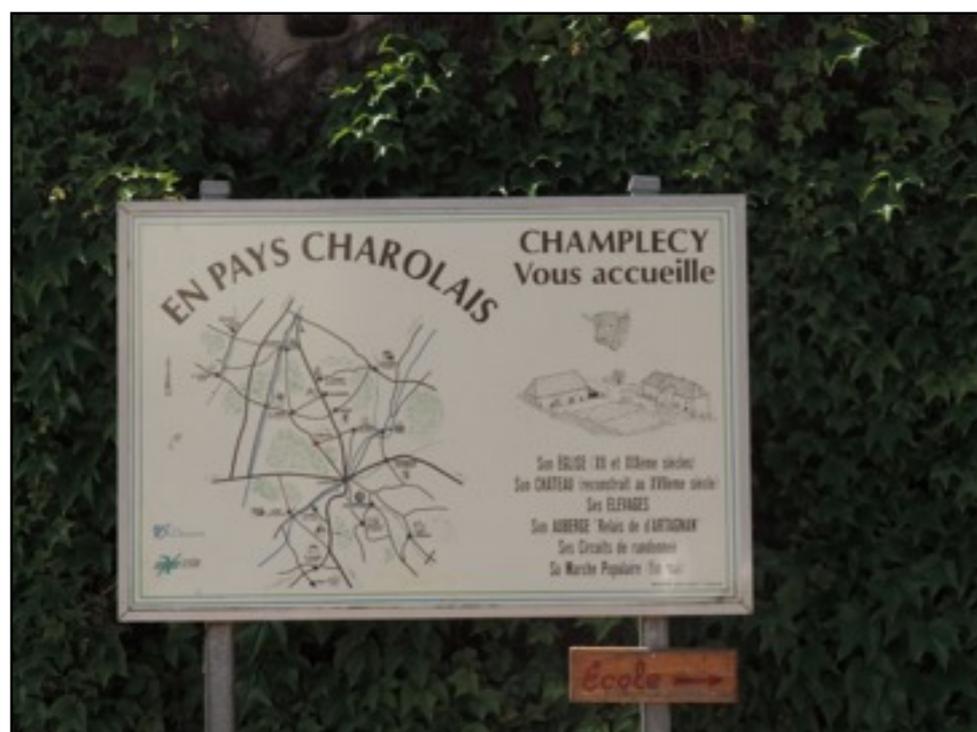


sur le parcours,
le château de
Cypierre, qui
comprend 4
parties :un donjon du
12ème siècle, une
tourelle du 14ème
siècle, un corps de
batiment du 18ème
siècle et un autre
corps de bâtiment
daté de 1823.



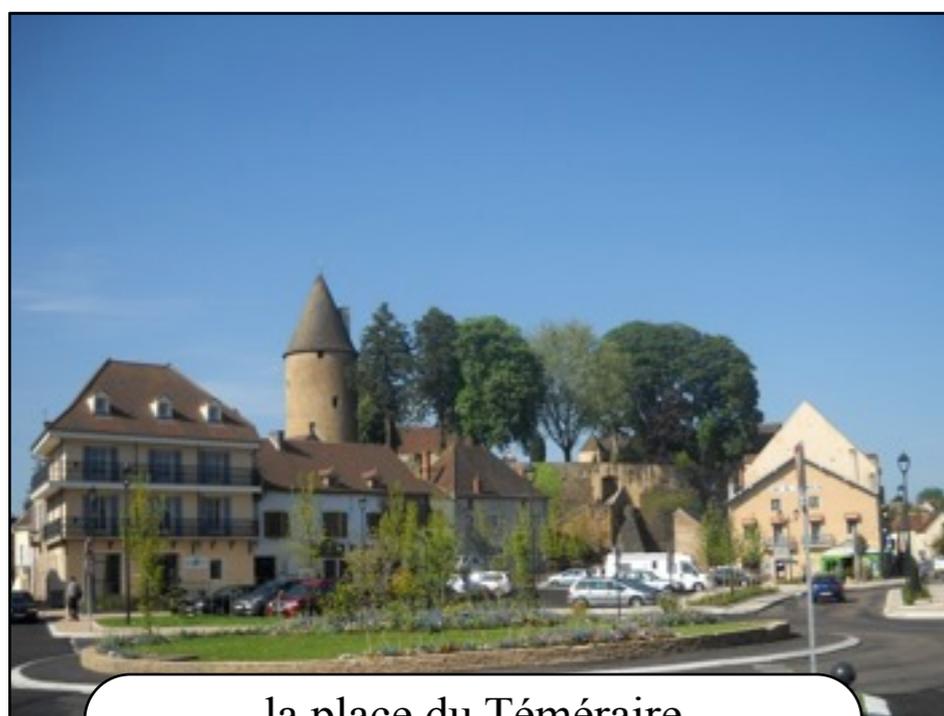


Champlécy.
Village d'élevage charolais typique. Au 17^e, D'Artagnan, le mousquetaire, y épousa à Paris, Anne-Charlotte de Chanlécy dont il reste le château que restaure une famille belge. D'Artagnan fut tué à Maastricht (Pays-Bas) en 1673.





3 000 h. Sous-préfecture. Depuis le 11 novembre 1433, elle est dite « Cité du Téméraire » car le jour du baptême de son fils Charles à Dijon, le Duc Philippe le Bon, lui attribue le titre de Comté de Charolais (cf. dauphin d'un roi de France). En lire la raison dans « L'Aventure Européenne du Charolais » (p 36).



la place du Téméraire



la Venise Charolaise



Manufacture de faïence d'art. Chocolats Dufoux en transfert chez nous. La « filleule de Dijon » est devenue un « pôle scolaire » à vocation agro-alimentaire en lien avec l'Université de Dijon (gastronomie).

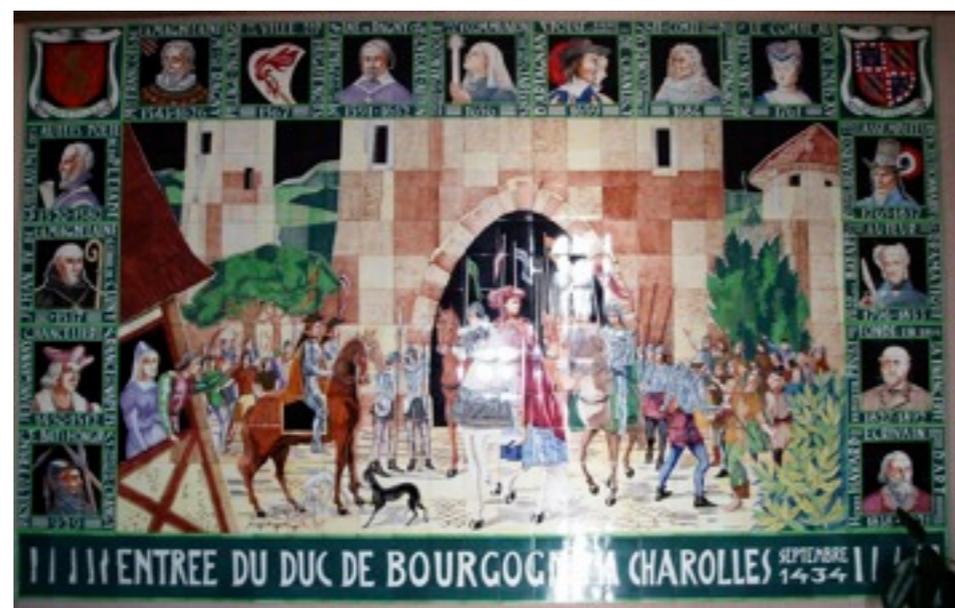


tableau en céramique à l'Hôtel-de-Ville





les traces,
anciennes ou
actuelles, de Charles
le Téméraire à
Charolles.



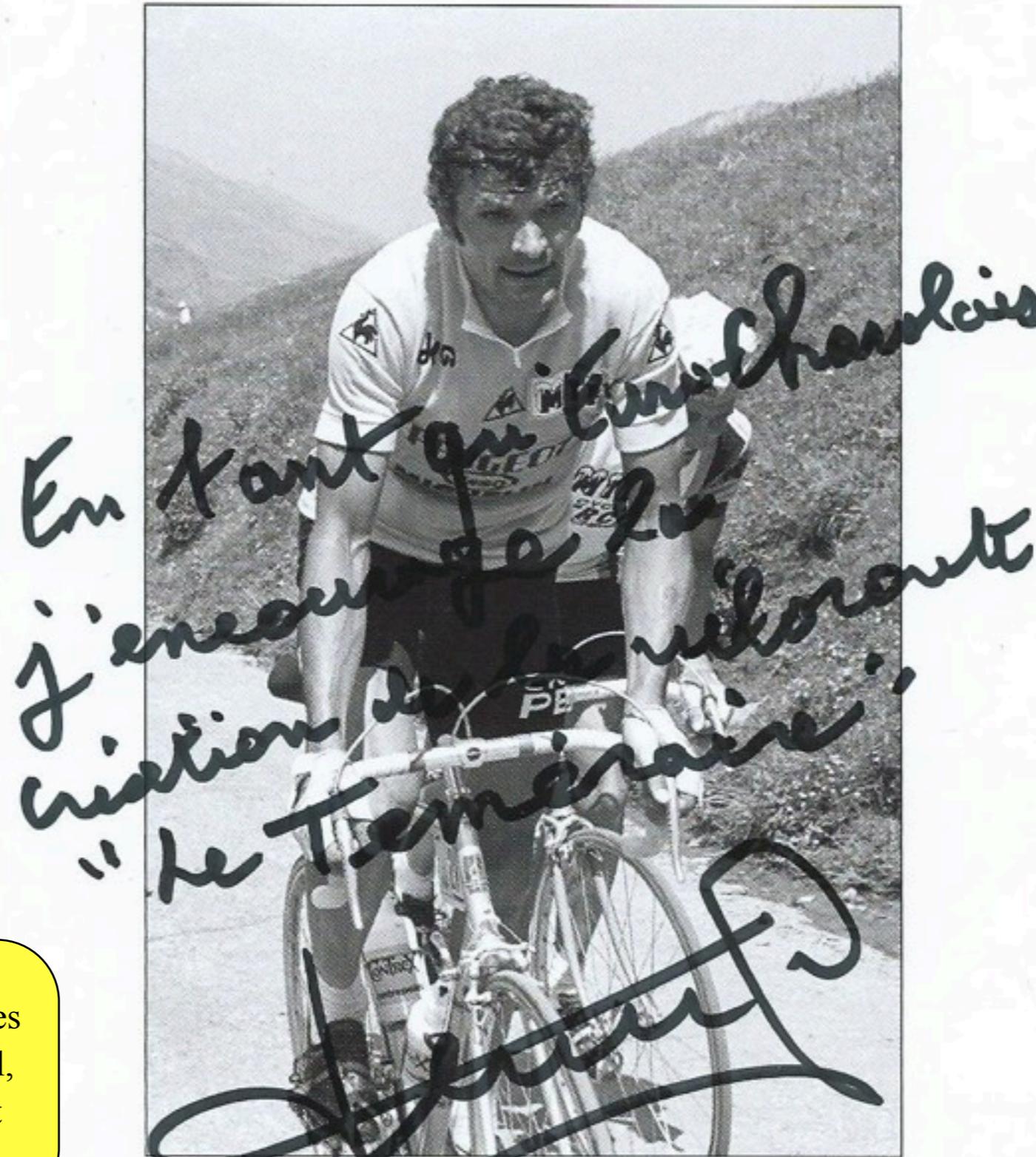


Véloroute

Charles le Téméraire

Une balade à travers l'histoire

Santenay-Charolles
Boucle Bernard Thévenet



la «boucle Bernard Thévenet»,
de Volesvres-Passanges à Charolles
par Pont-de-Bord, Pary-le-Monial,
Poisson, Saint-julien-de-Civry et
Le Guidon.



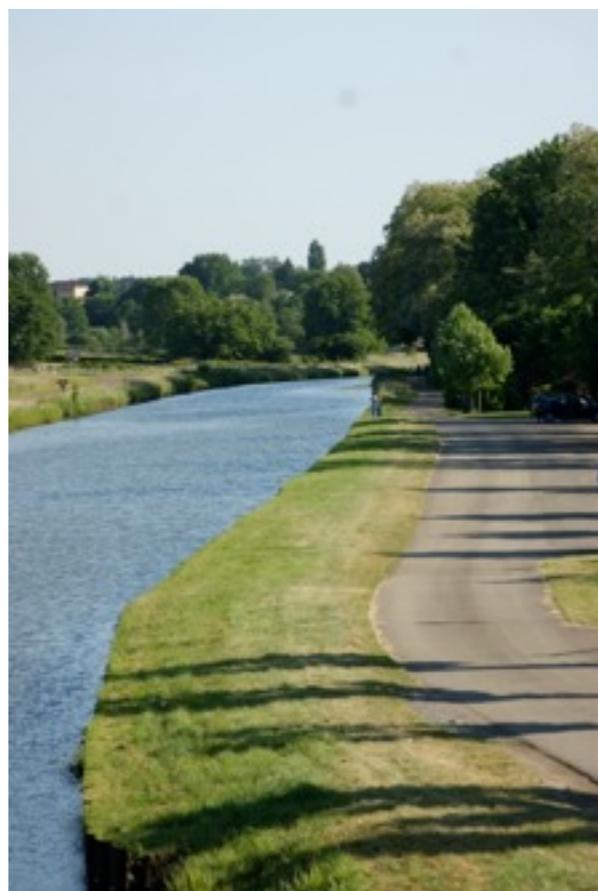
à Passanges,
nos deux parcours
se séparent :

- tout droit : le
Circuit Bernard
Thévenet par Paray-
le-Monial et Saint-
Julien de Civry
- à gauche :
Charolles direct par
Champlécy.





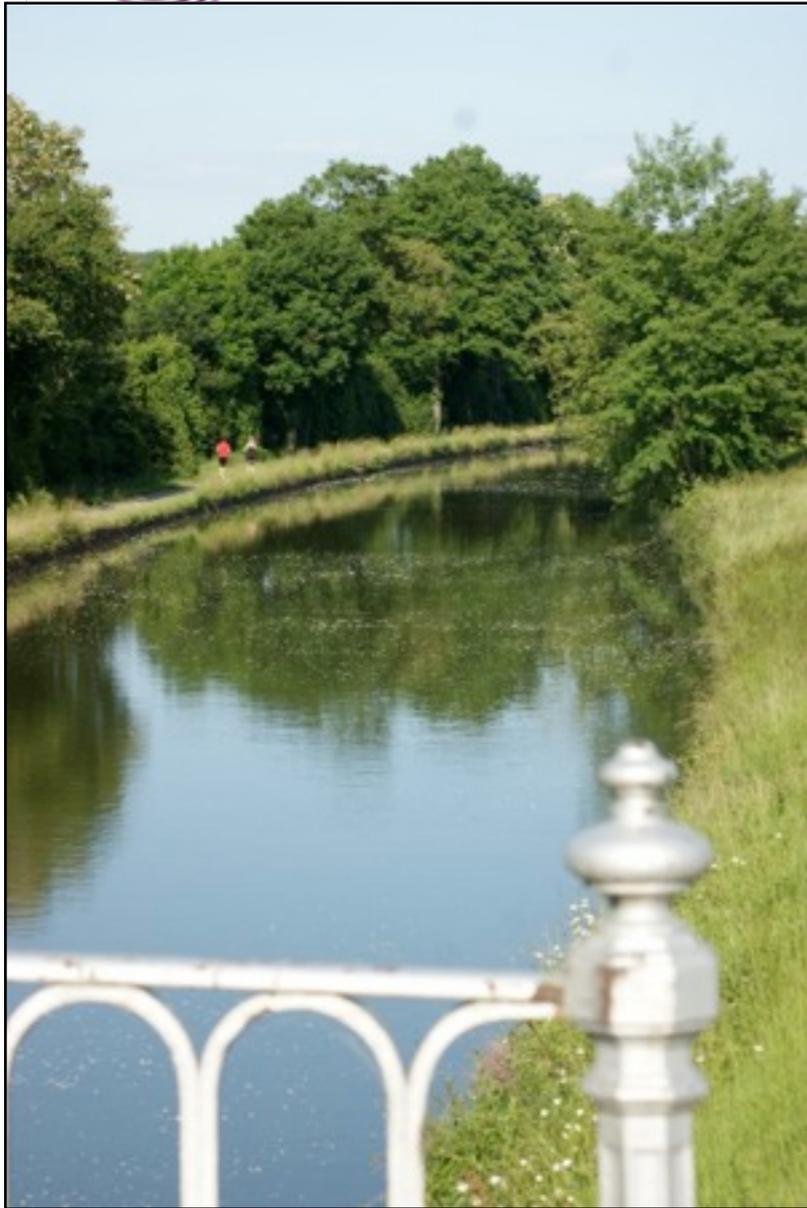
Un fléchage surprenant. Pourquoi
Ecuisses?



Au Pont-de
Bord,
on rejoint la Voie
Verte qui nous
emmène à Paray-le-
Monial







Paray-le-Monial (km77)



– Paray le Monial –
10 000 h. Cité religieuse dite « du Sacré-Cœur ». Ville la plus dynamique du sud-ouest bourguignon aux carrefours routier, ferroviaire et du canal. Basilique romane 12^os, classée Monument Historique. Cité de la céramique d'art. L'axe médian de la France (RCEA ou Genève-Océan) trace ici un vecteur Ouest-Est de plus en plus fréquenté. Possède le record de 5 jumelages (Wells-GB, Bad-Durkheim-D, Payerne-CH, Shizuichan-Chine et Bethléem-Palestine).





La Bourbince



le Canal du Centre



Le Charolais-Brionnais, candidat au Patrimoine mondial de l'Unesco

Poisson (km85,0)



joli village
de 600h. A ne pas
confondre avec
Poissons en Haute-
Marne, qui vit
passer Jeanne
d'Arc en février
1429, village
jumelé avec Avril
en Moselle...





de petites route
tranquilles dans un
paysage très pittoresque
et assez sportif.





Saint-Julien-de Civry rend hommage à son champion





Bernard Thévenet, l'enfant de Saint-Julien-de-Civry

Notez cet article : ★★★★★

le 10/05/2015 à 05:00 Vu 3 fois



Didier Roux, maire de Saint-Julien-de-Civry, a accueilli Bernard Thévenet, enfant de la commune, au point de ravitaillement. Un moment émouvant pour l' élu qui se remémorait la grande fête de 1975 offerte par la commune au vainqueur du Tour de France. « Bernard, confie le maire, est un homme qui se souvient de ses racines et qui possède des qualités de cœur que l'on retrouve ici. Nous ferons tout avec le conseil municipal pour que cette course se fasse tous les ans, nos moyens sont limités mais nous agirons en conséquence. »

PARTAGER

Recommander 0

Tweeter 0

Envoyer à un ami

8+1 0

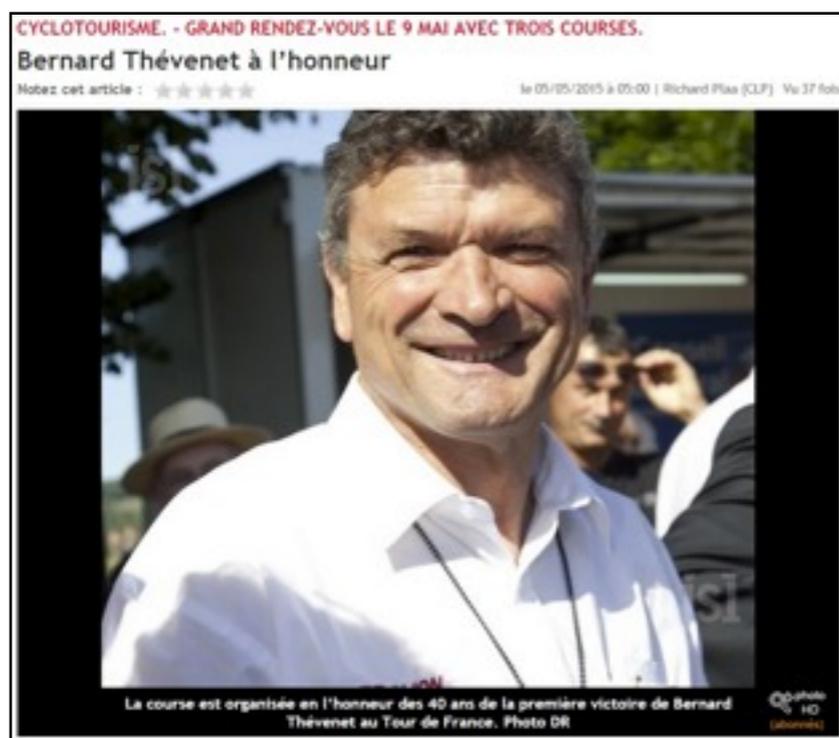


un souvenir
de la Bernard
Thévenet 2015,
avec ses 3 courses:
-la Charolaise
-la Brionnaise
-la Bernard
Thévenet
40 ans après sa
première victoire
dans le Tour de
France

Le Guidon (km97,0)



Maringues – Le Guidon. Le hameau natal de Bernard Thévenet. Ce hameau est le seul du village « St Julien de Civry » qui soit dans le « Charolais historique ». Le village est en Brionnais. Le Guidon est l'ensemble des 2 carrefours : (D 985 - D20) et (D270 - D985) avec sa borne historique. D'ici, le célèbre marché bovin « au cadran » de St Christophe en Brionnais n'est qu'à 10 km.



manifestement
heureux d'être là



SPORTS. - LA COURSE CYCLISTE BERNARD-THÉVENET S'EST DÉROULÉE HIER.

300 cyclos se sont élancés

Notez cet article : ★★☆☆☆

le 10/05/2015 à 05:00 | Richard Plaa (CLP) Vu 41 fois



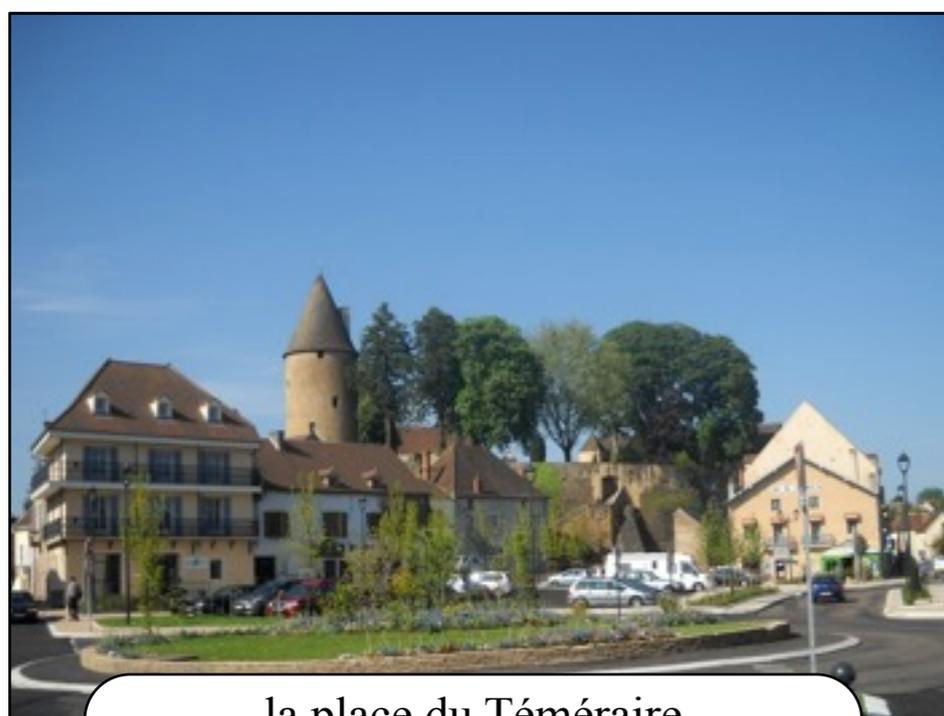
1 Bernard Thévenet entouré par Michel Laurent, Régis Ovion, Yves Hézard, Patrick Beon et Guy Sibille, sur la ligne de départ. 2 Les participants pouvaient choisir parmi trois parcours. Photos R. P. (CLP)

photo
HD
(abonnés)





3 000 h. Sous-préfecture. Depuis le 11 novembre 1433, elle est dite « Cité du Téméraire » car le jour du baptême de son fils Charles à Dijon, le Duc Philippe le Bon, lui attribue le titre de Comté de Charolais (cf. dauphin d'un roi de France). En lire la raison dans « L'Aventure Européenne du Charolais » (p 36).



la place du Téméraire



la Venise Charolaise



Manufacture de faïence d'art. Chocolats Dufoux en transfert chez nous. La « filleule de Dijon » est devenue un « pôle scolaire » à vocation agro-alimentaire en lien avec l'Université de Dijon (gastronomie).

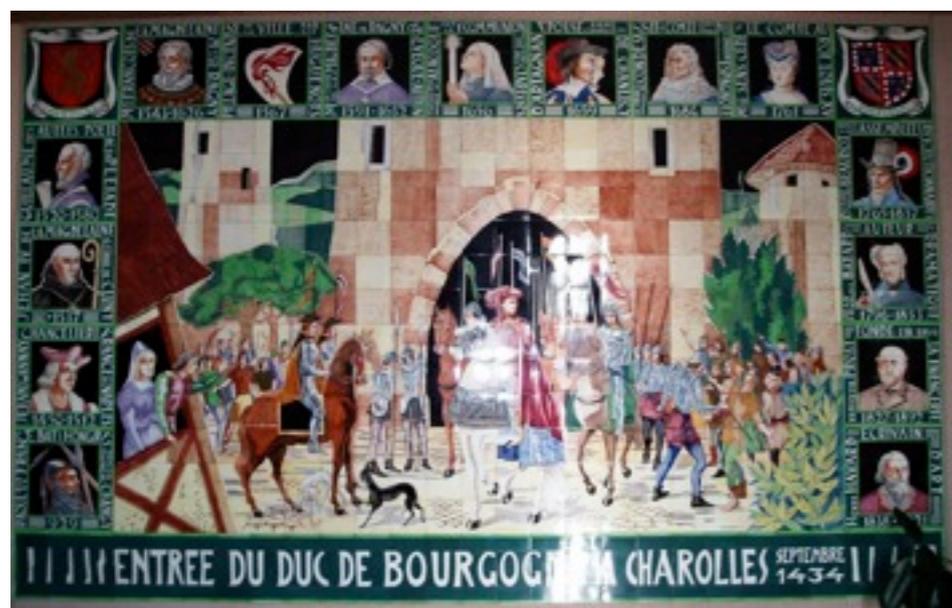


tableau en céramique à l'Hôtel-de-Ville





les traces,
anciennes ou
actuelles, de Charles
le Téméraire à
Charolles.

